

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1786/SG/IAM portant reprise de ses fonctions du brigadier-chef de Police, Noël Rochet .

n° 74-1786/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

18 novembre 1974

Numéro JO

n° 23 du 10/12/1974

Date du numéro

10 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Noël Rôchet, brigadier-chef de Police, de retour dans le Territoire le 30 octobre 1974 reprend, pour compter de cette date, les fonctions de chef du service Administratif et comptable-billteur de la Garde Territoriale.